

Cet Atelier, là

10, rue Pointelin
39600 Arbois

BILAN FINANCIER du 1^{er} juin 2019 au 14 novembre 2020

Recettes :

Le solde au 1^{er} juin 2019 était de 2045,47 €

Adhésions : 470 €

Dons : 130 €

Subvention DRAC Bourgogne-Franche-Comté pour l'exercice 2019-2020 (4400 €), ainsi que pour l'exercice 2020-2021 (4400 €), soit : 8800 €

Le total de nos recettes se monte ainsi à : **11445,47 €**

Dépenses :

Location salle MJC Arbois pour l'assemblée générale de 2019 : 5,00 €

Facture de Ph. Godard correspondant à un remboursement de frais kilométriques : 554,38 €

Factures de l'imprimerie Seigle-Ferrand :

2220,77 € pour l'impression de *Nous travailleurs protégés de l'ESAT de Vesoul*

163,21 € pour l'impression d'une banderole

1978,12 € pour l'impression de *Graines de futur*

Cotisation pour le site web (deux ans) : 2 x 96,00 €, soit 192,00 €

Enveloppes pour l'envoi de *Graines de futur* : 20,25 €

Frais d'envois de *Graines de futur* : 38,80 €

Le total de nos dépenses se monte à : **5167,53 €**

Au 14 novembre 2020, il nous reste en caisse 11445,47 € – 5167,53 €, soit :

6272,94 €

Fait à Arbois, le 14 novembre 2020

Le président, Christophe COQUET

La trésorière, Marie-Christine JACQUET